
Adresse de la société populaire de Rozoy-l'Unité (Seine-et-Marne) relatant le déroulement de sa fête civique du 30 brumaire, lors de la séance du 14 nivôse an II (3 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Rozoy-l'Unité (Seine-et-Marne) relatant le déroulement de sa fête civique du 30 brumaire, lors de la séance du 14 nivôse an II (3 janvier 1794). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) pp. 607-608;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37993_t1_0607_0000_5;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

ce qu'on appelait le Saint lieu, Conchaux, Montagne inaccessible aux tyrans. Ça va et ça ira.

« Le conseil général de la commune de Conches. »

(Suivent 13 signatures.)

Extrait du registre des délibérations de la commune de Conches (1).

Le 10 nivôse, l'an II de la République française, une et indivisible, en la maison commune de Conches, en conseil général où étaient les citoyens Rosse, président, pour absence du maire, Goupil, Chezon, Valognes, Laurent, officiers municipaux, Collet, Mazin, Monnier, Prevost père, Paris, Boucher fils, notables.

En présence du procureur de la commune et à l'assistance du secrétaire greffier ordinaire.

Sur les onze heures du matin, une députation de la Société populaire est venue au nom de ladite Société populaire inviter le conseil général de se réunir à elle pour assister à la plantation d'un arbre de la liberté et célébrer la fête relative à la prise de Toulon. Le conseil général, avec la députation s'est réuni au sein de la Société populaire, et tous se sont mis en marche pour aller sur la place où le peuple était rassemblé en grand nombre. Des cris mille fois répétés de *Vive la République! Vive la Montagne!* se sont fait entendre de toutes parts. On a planté l'arbre de la Liberté, chanté des chansons patriotiques dont plusieurs relatives à la prise de Toulon; les danses ont suivi les chansons, et le peuple s'est retiré sur les trois heures après avoir été averti par les officiers municipaux de se rassembler vers les cinq heures sur la même place pour assister au brûlement d'un ancien arbre de liberté planté sous le règne de la tyrannie, de titres féodaux, droits d'a mortissement et de francs fiefs, trouvés dans la maison commune.

Sur les quatre heures et demie un rappel a été battu; le peuple s'est réuni, on a procédé audit brûlement et dansé autour du feu chantant l'air de la *Carmagnole*, criant *Vive la République!* au feu les tyrans et la tyrannie! Les officiers municipaux ont ensuite invité le peuple de se rendre à l'église; encore l'église, mais.... Ça ira.... que des instruments allaient s'y trouver. Le peuple s'y est aussitôt rendu, on y a dansé, chanté, crié *Vive la République!* fait lecture du *Bulletin de la Convention nationale*, et on s'est retiré sur les neuf heures du soir avec la douce impression qu'éprouvent des républicains qui remarquent que dans une commune qui n'est gouvernée dans le sens de la Révolution que depuis un mois, l'esprit public s'achemine vers la Montagne, le fanatisme perd de son fatal crédit et que le peuple est bientôt au pas.

Rédigé en la maison commune de Conches les jour et au que dessus.

Signé : ROSSE, GOUPIL, CHERON, VALONGNES, PREVOST, BOUCHER, MASIN, DUGAST, BRUTUS MONNIER, LAURENT, PARIS, JEAN LE-TORT, PREVOST, COLLET et BLOT.

Collationné conforme au registre par nous secrétaire-greffier, municipalité de la commune de Conches, l'an II de la République française, une, indivisible et impérissable.

PREVOST, *secrétaire-greffier.*

Les républicains composant la Société populaire de Rozoy-l'Unité, chef-lieu de district, département de Seine-et-Marne, à la Convention nationale (1).

Législateurs,

« Nous avons reçu avec enthousiasme la nouvelle de la reddition de l'infâme Toulon, et des glorieux succès des armes de la République aux bords de La Loire et sur les rives du Rhin.

« Nous avons célébré hier avec la plus vive allégresse la fête nationale que vous avez décrétée, fête dont nous avions demandé l'institution dès le 30 brumaire, en mémoire de la destruction des monstres de la Vendée.

Cette fête a été simple, mais grande et digne de son objet, la joie pure et vive des républicains en faisait le principal ornement; plusieurs discours ont été prononcés, l'hymne chéri et plusieurs autres ainsi que des couplets, que nous joignons ici, ont été chantés.

« En célébrant la prise de Toulon, nous avons voué à l'exécration publique le scélérat qui l'avait achetée, une église de Pitt, portant cette inscription : ANGLAIS IMITEZ-NOUS a été ignominieusement traînée sur un tombereau et brûlée aux cris mille fois répétés de *Vive la République! Vive la Montagne! Périssent tous les rois et tous les traitres!*

« Représentants, c'est du haut de la Montagne que sont parties les foudres vengeresses qui exterminent nos ennemis; c'est ce volcan sacré dont les laves brûlantes doivent dévorer tous les monstres ligués contre nous. Aussi avons-nous terminé notre cérémonie civique par le chant des ingénieux couplets faits à sa gloire.

« Le soir, les illuminations témoignèrent encore l'allégresse des citoyens, et des danses prolongées très avant dans la nuit ont embelli l'une des plus augustes fêtes qu'ait à célébrer la France.

« Représentants, continuez à prendre des mesures énergiques et puissantes contre les tyrans et les traitres; que bientôt nous célébrions la destruction des esclaves Autrichiens, Anglais et Prussiens, et qu'enfin le peuple français dépose la foudre dont il est armé et se livre aux douceurs et aux charmes d'une paix durable.

« Le primidi 11 nivôse, l'an II de la République, une et indivisible.

GERVAIS, *président;* PELENER, *secrétaire.*

Couplets chantés à la fête nationale célébrée à Rozoy-l'Unité, chef-lieu de district, département de Seine-et-Marne.

Air : Aussitôt que la lumière....

Amis chantons la victoire
 Des fils de la liberté
 Immortalisons leur gloire,
 Et leur intrépidité.
 Vantons à toute la terre
 L'héroïsme des Français,
 Et que tout mortel révère
 Leur nom célèbre à jamais.

(1) Archives nationales, carton C. 288, dossier 885, pièce 3.

(1) Archives nationales, carton C. 289, dossier 890 pièce 16.

Des auteurs de tant de crimes,
Des monstres de la Vendée
Par nos guerriers magnanimes
La terre est enfin purgée.
De ces reptiles immondes
Nos guérets boivent le sang,
Et la Loire dans ses ondes,
Les route vers l'Océan.

Toulon perfide et vénale,
Indigne du nom français,
Offre à la bande infernale,
Dans ses murs un libre accès...
L'horrible Pitt en échange,
Donne au lâche Toulonnais
Ce vil métal que le Gange
Fournit au despote anglais.

Mais l'heure du courroux sonne,
Les traîtres seront punis,
Les fiers enfants de Belone
Par sa voix sont réunis,
Aussitôt Toulon l'infâme,
Cède à nos vaillants soldats,
Et le fer, le feu, la flamme,
Terrassent les scélérats.

Les fruyards se précipitent
Sur le sein calme des eaux,
Soudain cent foudres l'agitent
Et submergent les vaisseaux,
Jour fortuné, jour de gloire,
Vous triompez, ô Français!
Et le burin de l'histoire
Consacrera vos succès.

En vain la ligue féroce
Des liges qu'on nomme rois,
Veut par une guerre atroce,
Nous faire subir ses lois.
En vain dans sa morne rage,
Prépare-t-elle des fers,
La France par son courage
Délivrera l'univers.

Par le citoyen J. P. VALLON, juge de paix du
canton de Rozoy-l'Unité.

COMPTE RENDU des *Annales patriotiques* et littéraires (1).

Nous venons de célébrer une fête en réjouissance de la prise de Toulon et de la destruction des brigands de la Vendée, écrivent les administrateurs de Rozoy, département de Seine-et-Marne. Dans ces réjouissances, nos concitoyens se sont donné le plaisir de faire traîner dans les rues, dans les boues, l'effigie du fameux Pitt attachée à la queue d'un âne! (*On rit.*)

Les membres de la Société républicaine de Saint-Geniez, département de l'Aveyron, sollicitent un prompt rapport de l'affaire qui a donné lieu à la détention de François Chabot, fondateur de leur Société; ils invitent la Convention à rester à son poste (2).

Suit la lettre des membres de la Société républicaine de Saint-Geniez (1).

La Société populaire de Saint-Geniez, chef-lieu de district, département de l'Aveyron, à la Convention nationale.

« Citoyens représentants,

« Notre compatriote Chabot est le fondateur de notre Société, et même de celle de Rodez; il nous a ouvert la route du patriotisme dans laquelle nous avons toujours marché. Nous lui devons donc, nous nous devons à nous-mêmes de solliciter auprès de vous, non son élargissement, mais le prompt rapport d'une affaire qui doit mettre, nous n'en doutons point, son innocence au grand jour.

« Lorsque la servitude politique est abolie dans un Etat, il reste encore à détruire deux servitudes terribles, la misère et l'ignorance. Un peuple misérable est au premier tyran qui veut l'acheter; un peuple ignorant est au premier fourbe qui veut le séduire. Chabot n'a rien négligé, sinon pour détruire, du moins pour affaiblir parmi nous ces deux fléaux d'un peuple libre. Ses efforts pour adoucir la misère de notre commune ont été constants et n'ont pas toujours été inutiles. D'un autre côté, ses discours, quand il était présent, et ses lettres, depuis qu'il est à la Convention, ont toujours eu pour but d'éclairer nos habitants qui, réduits à l'aumône par leurs prêtres, regardaient encore comme leurs bienfaiteurs ceux qui, après leur avoir enlevé leur pain, leur en distribuèrent quelques miettes. Ce qui nous touche surtout, c'est sa résignation et son courage. Soumis à la loi, il attend son sort avec la dignité modeste de l'innocence. Dans ses lettres à sa mère, non seulement il la console, mais encore il intéresse pour ainsi dire son patriotisme en faveur de sa détention: il lui prouve qu'elle était nécessaire, il en fait gloire, parce qu'il espère qu'elle sera utile à la liberté. Comment pourrions-nous croire un tel homme complice d'une conjuration qu'il a dénoncée? Nous vous conjurons donc, citoyens représentants, de presser un rapport qui rendra à la Convention un membre zélé pour la République, un fils à une mère désolée, et à notre commune un citoyen qui lui a été infiniment utile.

« La Société, après vous avoir parlé d'un citoyen à qui elle s'intéresse vivement, s'adresse à vous, citoyens représentants, pour vous prier de rester à votre poste jusqu'à ce que vous ayez consolidé votre ouvrage en exterminant tous nos ennemis. Nous vous annonçons que, malgré nos faibles moyens, nous avons fait don à la nation de 1,400 livres employées à l'achat de bas et souliers pour l'équipement de nos frères d'armes, et que nous nous occupons dans ce moment d'une nouvelle souscription pour l'équipement et l'armement très prochain d'un cavalier.

« Nous ajouterons à ces diverses offrandes celle du citoyen Giron, père, l'un de nos membres, qui vient de remettre un calice d'argent avec sa patène et une paire de pistolets. »

(Suivent 83 signatures.)

(1) *Annales patriotiques et littéraires* [n° 368 du 15 nivôse an II (samedi 4 janvier 1794), p. 1657, col. 1].

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 255.

(1) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 868, pièce 27.